



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ D'UNGAVA

VILLE DE CHAPAIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville la de Chapais, tenue le 10 août 2020 à 19 h 00, à huis clos, à la salle des délibérations du Conseil et à laquelle étaient présents et formant quorum :

Monsieur le maire : Steve Gamache

Mesdames les conseillères : Denise Larouche
Roxanne Tremblay
Lucie Tremblay

Messieurs les conseillers : Daniel Forgues
Guy Lafrenière
Jacques Fortin

Était également présente à la séance :

Madame la directrice générale et greffière : Mariève Bernier

Était absente à la séance :

Madame la directrice générale adjointe et greffière suppléante : Mélanie Gagné

Afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le Gouvernement du Québec a émis l'Arrêté ministériel 2020-029, permettant temporairement aux municipalités de tenir les séances du conseil à huis clos et autorisant les élus à y participer par tout moyen de communication.

Tous les conseillers et conseillères ayant été convoqués par suite d'un avis écrit signifié dans le délai imparti par la *Loi des cités et villes*, monsieur le maire, constatant qu'il y a quorum, déclare la séance dûment tenue.

20-08-174

1.
OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jacques Fortin
APPUYÉ par madame Denise Larouche
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

20-08-175

2.
**RÉSOLUTION – AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU
PROJET DE RÈGLEMENT 20-513 CONCERNANT LE
STATIONNEMENT, LA CIRCULATION ET LA SÉCURITÉ
PUBLIQUE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 14-435 ET SES
AMENDEMENTS**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, il est donné à la présente séance, **par monsieur Daniel Forgues**, un avis de motion à l'effet que le Conseil municipal procédera, lors d'une séance ultérieure, à l'adoption du règlement concernant le stationnement,

la circulation et la sécurité publique et abrogeant le règlement 14-435 et ses amendements.

Monsieur Daniel Forgues procède ensuite au dépôt du projet de règlement, et madame Mariève Bernier, directrice générale et greffière, présente l'objet et la portée du règlement déposé.

20-08-176

3.
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay

QUE cette séance extraordinaire soit levée et terminée.
Il est 19 h 05.

Steve Gamache
Maire

Mariève Bernier
Directrice générale et greffière